

Le proxénétisme au féminin : étude sur le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées à Montréal

Rapport corporatif – mars 2015

Rédigé par

Julie Rosa

Sous la supervision de Michelle Côté, Ph. D.

Recherche et planification du SPVM

Table des matières

Sommaire exécutif	3
1. Introduction.....	4
2. Recension des écrits.....	4
2.1 Le passé des recruteuses	4
2.2 Les relations des recruteuses avec des hommes complices	5
2.3 Les relations des recruteuses avec ses recrues.....	5
2.4 Les motivations des recruteuses.....	6
2.5 Les stratégies des recruteuses	6
4. Méthodologie	7
4.1 Les profils des répondants	7
5. Les profils des recruteuses	8
5.1 Critères analysés	8
5.2 Le profil de la partenaire.....	9
5.2.1 Le passé de la partenaire	9
5.2.2 La relation de la partenaire avec des hommes complices	10
5.2.3 Le partage des tâches entre la partenaire et son complice	10
5.2.4 Les relations de la partenaire avec ses recrues.....	11
5.2.5 Les motivations de la partenaire	12
5.2.6 Les stratégies de la partenaire	13
5.3 Le profil de l'entremetteuse	15
5.3.1 Le passé de l'entremetteuse	15
5.3.2 Les relations de l'entremetteuse avec des hommes complices	16
5.3.3 Les relations de l'entremetteuse avec ses recrues.....	16
5.3.4 Les motivations de l'entremetteuse	16
5.3.5 Les stratégies de l'entremetteuse	18
5.4 Le profil de la tenancière	20
5.4.1 Le passé de la tenancière.....	20
5.4.2 La relation de la tenancière avec des hommes complices.....	20
5.4.3 La relation de la tenancière avec ses recrues	20
5.4.4 Les motivations de la tenancière.....	21
5.4.5 Les stratégies de la tenancière.....	21
6. Discussion.....	22
6.1 Les stratégies des recruteuses	24
6.1.1 La séduction	24
6.1.2 Le dépannage	24
6.1.3 L'endettement	25
6.1.4 La relation d'amitié.....	25
6.2 La comparaison des stratégies	25
6.3 L'effet de contamination.....	25
6.4 Les programmes de prévention du recrutement	25
6.5 Les activités de répression auprès des recruteuses	26
RÉFÉRENCES	28
ANNEXE 1	30

Sommaire exécutif

Bien que le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées ne soit pas un phénomène nouveau, peu d'études se sont intéressées au sujet. L'intérêt de cette recherche repose d'ailleurs sur le manque de connaissances de cette problématique qui semble pourtant bien présente dans la société québécoise contemporaine. À l'aide d'entrevues auprès de 15 intervenants du milieu de la police, des organisations communautaires et des centres jeunesse, nous avons recensé de l'information sur 26 cas de femmes recruteuses. L'analyse de différents critères nous a permis de les classer en trois catégories, soit les partenaires, les entremetteuses et les tenancières.

Contrairement aux entremetteuses et aux tenancières, les partenaires entretiennent une relation avec un homme complice. Les partenaires, tout comme les tenancières, ont toutes un passé dans la prostitution, alors que certaines entremetteuses n'ont jamais participé à l'industrie du sexe auparavant. La partenaire joue un rôle dans la gestion et le contrôle des victimes, ce qui n'est généralement pas le cas chez l'entremetteuse. La tenancière détient plusieurs responsabilités concernant la gestion d'au moins un établissement érotique. La majorité des partenaires utilise aussi la violence et les menaces pour contrôler leurs victimes, alors que les tenancières semblent user de techniques plus subtiles pour arriver à leurs fins.

Bien que plusieurs motivations puissent pousser les recruteuses à chercher de nouvelles recrues, l'obtention de bénéfices monétaires ou matériels est la seule exprimée pour les trois profils. À quelques exceptions près, chacun des trois profils s'exécute selon un processus de recrutement préétabli. Pour la partenaire, il s'agit de cibler une fille vulnérable, de lui offrir un environnement sécuritaire où demeurer, puis de faire miroiter les éléments positifs à être en relation avec elle. L'étape cruciale est le moment où elle demande une contribution monétaire à la victime, puis l'initie à la prostitution. Le processus de recrutement des entremetteuses est semblable à celui des partenaires à l'exception de l'étape cruciale qui sera de mettre la recrue en contact avec un proxénète masculin ou des membres de gang. Le rôle de l'entremetteuse se termine généralement à ce stade. Pour sa part, la tenancière trouve généralement ses recrues au moyen d'annonces dans les journaux ou sur le Web et par ses contacts avec le crime organisé.

Les résultats de cette recherche apportent des pistes de réflexion à la mise en place de stratégies préventives et répressives pour contrer le phénomène. Ils démontrent l'importance de prendre en compte la complexité des schémas de recrutement, qui sont grandement influencés par le cheminement, les motivations et les stratégies des femmes recruteuses.

Mots clés : proxénétisme féminin, recrutement, prostitution

1. Introduction

Bien que le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées ne soit pas un phénomène nouveau, peu d'études se sont intéressées au sujet. L'intérêt de cette recherche repose d'ailleurs sur le manque de connaissances de cette problématique qui semble pourtant bien présente dans la société québécoise contemporaine. La plupart des études portant sur la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle se sont concentrées sur le proxénétisme masculin et la victimisation des femmes dans leur rôle de prostituées (James 1979; Hodgson 1997; Wilson et Dalton 2007). Ce fait peut amener certaines idées préconçues sur le proxénétisme qui ne se rapportent pas nécessairement aux femmes ayant un rôle dans le recrutement. L'intérêt de cette recherche est aussi de démystifier ces préconçus.

La présente recherche vise à établir des profils de femmes recruteuses qui opèrent dans la traite interne à des fins d'exploitation sexuelle ainsi qu'un portrait de leurs pratiques, à partir du point de vue d'intervenants-clés. Nous tenterons de préciser les différents profils et le cheminement des recruteuses, d'identifier leurs motivations, leur fonctionnement et leurs stratégies utilisées pour le recrutement.

Dans un premier temps, une recension des écrits sur le sujet sera présentée, suivie de la méthodologie utilisée. Par la suite, les résultats des entrevues seront présentés puis discutés. Finalement, quelques pistes de réflexion concernant les méthodes d'intervention en prévention et en répression auprès des recruteuses seront apportées.

2. Recension des écrits¹

Certaines études ont réussi à intégrer dans leur échantillon des femmes ayant un rôle dans le recrutement à des fins de prostitution (Heyl 1977; Goldstein 1983; Williamson et Prior 2009; Siegel et de Blank 2010; Raphael et Myers-Powell 2010; Zhang 2011). Le nombre de ces femmes compris dans les échantillons reste très restreint et varie d'une à quinze.

La recension des écrits sur la problématique a été faite dans l'optique de faire ressortir certains éléments tels que le passé des recruteuses, leurs relations avec les hommes impliqués dans le recrutement de prostituées, leur relation avec les recrues, ainsi que leurs motivations et leurs stratégies de recrutement. Ce sont d'ailleurs sur ces critères que nous avons choisi de nous concentrer tout au long de la présente recherche.

2.1 *Le passé des recruteuses*

Les études démontrent que la majorité des femmes proxénètes a un passé dans la prostitution ou l'exploitation sexuelle (Heyl 1977; Dufour 2005; Williamson et Prior 2009; Siegel et de Blank 2010; Raphael et Myers-Powell 2010; Zhang 2011). Par contre, selon Goldstein (1983), certaines femmes décideront simplement d'utiliser leurs talents

¹ Pour plus d'informations, se référer au document Rosa, J. et V. Chadillon-Farinacci, sous la supervision de M. Côté. (2014). *Exploitation sexuelle et sujets connexes*, *Revue de littérature juin 2014*. Présentée au Ministère de la sécurité publique, Document interne, Montréal : Service de police de la ville de Montréal.

d'entrepreneures dans le commerce de la prostitution, sans nécessairement avoir participé à l'industrie du sexe auparavant. Dans ce cas, un passé dans l'exploitation sexuelle ou dans la prostitution ne représente pas un prérequis pour devenir active dans le recrutement de prostituées.

Pour sa part, l'étude de Fournier (2003) s'est penchée sur la prostitution juvénile en contexte de gangs. Fournier (2003) observe que les centres jeunesse sont de plus en plus aux prises avec un problème de recrutement effectué principalement pour les gangs, par des jeunes filles au sein même de l'établissement. Selon une intervenante, le problème de recrutement en centre jeunesse ne semble pas être généralisé, mais il est tout de même présent et mérite bien certainement qu'une attention particulière lui soit portée.

2.2 Les relations des recruteuses avec des hommes complices

Les trafiquantes travaillent généralement avec au moins un homme partenaire (Siegel et de Blank 2010; GRC 2013). La relation entre la trafiquante et son complice peut varier d'intime à symbolique, ou purement professionnelle. Une étude sur des réseaux internationaux de traite de personnes (Siegel et de Blank 2010) démontre que dans certains cas, les femmes sont à la tête de l'organisation criminelle, alors que dans d'autres, elles jouent un rôle plutôt passif qui se limite au recrutement et à la supervision de nouvelles prostituées. Les trafiquantes les plus indépendantes laissent aux hommes complices l'application des mesures de contrainte alors qu'elles se chargent du recrutement, du conditionnement des victimes ou de l'organisation et la facilitation des services sexuels offerts par celles-ci. Elles peuvent avoir recours à des hommes partenaires, dans une mesure moindre, pour contrôler leurs victimes.

L'étude de Siegel et de Blank (2010) démontre que certaines femmes peuvent être forcées par des hommes trafiquants à recruter ou à s'adonner à d'autres tâches contraignantes envers les recrues. Dans ce cas, les femmes jouent un rôle de support qui se limite généralement à contrôler et à initier les nouvelles prostituées au travail du sexe. Le statut de la recruteuse, entre victime et délinquante, est souvent très flou.

2.3 Les relations des recruteuses avec ses recrues

Un des principaux rôles dédiés aux femmes est celui de recruter et de surveiller les autres prostituées (Bracey 1979; Hodgson 1997; Paradis et Cousineau 2005). D'autres rôles peuvent aussi être attribués aux femmes en lien avec les recrues telles que la négociation avec leurs clients, la gestion de leur argent, l'achat leurs vêtements, ainsi que leur formation (Hoigard et Finstad 1992; Williamson et Cluse-Tolar 2002).

Des femmes adultes, propriétaires d'agences d'escortes ou de salons de massage érotique ou encore réceptionnistes dans ces établissements, peuvent aussi exploiter d'autres jeunes filles. De plus, selon Goldstein (1983), dans une relation lesbienne, une des partenaires peut aussi superviser les activités prostitutionnelles de sa conjointe et collecter un certain pourcentage des revenus.

2.4 Les motivations des recruteuses

Certaines études montrent que la principale motivation qui pousse les femmes vers le recrutement est l'amour pour leur proxénète (Siegel et de Blank 2010; Williamson et Prior 2009). Dans ces cas, les femmes commencent généralement à recruter à la demande de celui-ci. D'autres auteurs apportent que ramener de nouvelles recrues potentielles peut devenir une manière d'avoir la confiance du proxénète ou d'obtenir des avantages comme un statut plus élevé ou des cadeaux de la part de ce dernier (Bracey 1979; Siegel et de Blank 2010). La peur des réprimandes si elles n'obéissent pas à la demande du proxénète ou des membres de l'organisation criminelle peut aussi être la principale motivation qui pousse les femmes vers le recrutement (Siegel et de Blank 2010). De plus, recruter d'autres jeunes filles peut devenir une façon de se libérer de la victimisation, d'arrêter de se prostituer ou de diriger l'attention du proxénète sur une autre recrue (Siegel et de Blank 2010).

L'étude de Bracey (1979) suggère aussi que les femmes qui travaillent dans les salons de massage érotique sont souvent introduites dans ce milieu par une amie. La motivation de la recruteuse est généralement le désir de compagnie d'une amie qui travaille au même endroit. Sur ce, certaines recruteuses considèrent même offrir une opportunité à cette personne en l'initiant à une source d'argent « facile ».

D'autres types de recruteuses se présentent sous forme de femmes qui gèrent un établissement érotique. Elles ont généralement compris que gérer leurs propres maisons closes leur amène beaucoup plus d'argent qu'être une prostituée indépendante (Heyl 1977; Siegel et de Blank 2010). Par contre, selon Goldstein (1983), la motivation principale des tenancières peut aussi venir du fait qu'elles manquent de temps pour satisfaire tous leurs clients. Contrairement à l'idée que les femmes deviennent tenancières lorsqu'elles deviennent âgées et moins attirantes, Goldstein (1983) apporte qu'elles sont plutôt au sommet de leur « carrière ». En effet, après plusieurs années dans ce secteur d'activités, certaines se retrouvent avec une longue liste de clients pour lesquels elles peuvent avoir de la difficulté à fournir des services sexuels individuels. Afin de ne pas perdre de clients, ces prostituées choisiront de recruter d'autres femmes pour l'aider à les assouvir, tout en soutirant un montant d'argent (Goldstein 1983).

2.5 Les stratégies des recruteuses

Il semble assez facile pour les jeunes filles d'en recruter d'autres grâce à la relation d'amitié et de confiance qui se bâtit entre elles. En effet, une stratégie fréquemment utilisée par les recruteuses est de se lier d'amitié volontairement avec les filles ciblées par le proxénète. Bracey (1979) affirme qu'approcher et convaincre une jeune fille à se prostituer peut souvent être un processus de longue haleine. Un proxénète peut ainsi économiser beaucoup de temps et d'ennuis en laissant à ses prostituées le soin de recruter. Le recrutement de jeunes filles, surtout d'âge mineur, implique aussi des risques graves et des peines relativement sévères pour un souteneur qui se ferait prendre (Bracey 1979). Il est donc plus prudent de laisser cette tâche à une autre femme, puisque les autorités seront moins méfiantes dans une situation où une jeune fille en aborde une autre, que dans le cas où une adolescente serait abordée par un adulte de sexe masculin.

Les jeunes filles peuvent aussi atteindre des milieux parfois inaccessibles pour les hommes comme les centres jeunesse (Paradis et Cousineau 2005) où se trouve un bassin important d'adolescentes vulnérables. Les recruteuses peuvent également agir sous le couvert d'une personne aidante offrant gîte et repas à de jeunes fugueuses. Dans un cas expliqué dans Côté (2004), une mère d'un foyer d'accueil plaçait elle-même les jeunes filles sous le joug de proxénètes, en échange d'argent.

En ce qui concerne les femmes tenancières d'un établissement érotique, leur manière de recruter est décrite comme étant plus officielle. Elles utilisent généralement des publicités qui peuvent être répertoriées dans les pages jaunes, les journaux (Goldstein 1983) et les sites internet.

4. Méthodologie

Les données pour cette recherche ont été recueillies par des entrevues semi-dirigées faites auprès d'intervenants de différents milieux qui connaissent la problématique du proxénétisme et du recrutement à des fins de prostitution. Quelques précis des faits d'enquête du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont aussi été consultés dans les cas où les recruteuses avaient fait l'objet d'accusations criminelles. Ces documents ont permis d'apporter certaines informations complémentaires sur les recruteuses et leurs façons d'opérer.

Le choix des répondants a été fait en fonction de leur proximité avec les recruteuses dans le cadre de leur travail. Ces acteurs ont aussi été sélectionnés en fonction de leur emploi, afin d'obtenir un portrait global le plus complet et diversifié possible sur le sujet.

4.1 Les profils des répondants

Ce sont 15 répondants² de différents milieux qui ont été rencontrés. Ils se répartissent comme suit :

- trois enquêteurs du SPVM ou du Service de police de Laval (SPL);
- 2 agents de concertation policiers au SPVM;
- 2 agents communautaires policiers au SPL;
- 5 intervenants des centres jeunesse : centre jeunesse de Montréal—Institut universitaire, centre jeunesse de Laval, centre jeunesse de la Montérégie ou centres jeunesse et de la famille Batshaw;
- et un employé d'organisme communautaire.

Au total, 11 des répondants sont de sexe féminin, alors que quatre sont masculins. La moyenne d'années d'expérience dans leur milieu de travail respectif est de 17 ans. Ce nombre d'années varie de 15 à 23 ans, à l'exception d'un intervenant qui avait seulement un an et demi d'expérience dans son domaine.

² Le mot « intervenant », « enquêteur », « agent policier » et « employé » sont utilisés au masculin par souci de confidentialité, afin que le lecteur ne puisse identifier la ou les personnes rencontrées.

5. Les profils des recruteuses

L'analyse des 26 cas de femmes recruteuses, discutés par les intervenants rencontrés, a permis de les classer en trois grandes catégories, soit les partenaires, les entremetteuses et les tenancières. Pour définir ces profils, nous nous sommes intéressés à plusieurs critères en lien avec leur passé, leur relation avec les hommes, eux-mêmes impliqués dans le recrutement, puis finalement, à leur relation avec les personnes recrutées. Ces critères ont été choisis en fonction des éléments mis en lumière par l'analyse de la documentation scientifique sur le sujet. Il est important de garder en tête que ces profils ne sont pas nécessairement exclusifs et que la ligne est parfois très mince entre eux et peuvent changer avec le temps³.

5.1 Critères analysés

Dans un premier temps, les informations sur le passé des recruteuses, lorsque disponibles, ont été analysées. Comme la documentation scientifique consultée énonçait brièvement la problématique telle qu'elle est vécue dans les centres jeunesse (Paradis et Cousineau 2005; Fournier 2003; Côté 2004), nous avons voulu savoir si les recruteuses avaient déjà fréquenté une telle institution dans le passé. Nous avons aussi questionné les intervenants à savoir si les recruteuses connues avaient un passé dans la prostitution et si elles avaient déjà été victimes de proxénétisme.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé le corpus des données quant aux relations des recruteuses avec des hommes aussi impliqués dans le recrutement à des fins de prostitution. Il en ressort que quelques recruteuses entretiennent une relation privilégiée avec un homme avec qui elles partagent certaines tâches dans le recrutement et le contrôle des nouvelles recrues. Nous avons alors cherché à savoir s'il y a un partage de bénéfices entre les deux parties. En ce qui a trait aux motivations des recruteuses, la documentation scientifique consultée aborde la question de la relation amoureuse et de contrainte entre la recruteuse et son complice. Nous avons voulu déterminer si l'amour, ou la contrainte sous forme de menaces ou de chantage par l'homme complice était la principale raison poussant les femmes à recruter.

Dans un troisième temps, nous nous sommes intéressés à la relation qu'entretient la recruteuse avec la nouvelle recrue. Nous avons considéré les différents rôles de la recruteuse dans l'initiation à la prostitution de la recrue, dans la gestion des activités sexuelles et le contrôle qu'elle exerce sur celle-ci. L'aspect de gestion réfère à tout ce qui facilite la vente de services sexuels de la recrue, comme par exemple prendre des photos promotionnelles, prendre les appels des clients, réserver les chambres d'hôtel, etc. Le critère de contrôle réfère plutôt au pouvoir de domination qu'exerce la recruteuse sur la recrue, par exemple en confisquant son argent, en agissant à titre de surveillante, etc. Nous avons aussi considéré l'utilisation de la violence physique ou psychologique, qui peut prendre la forme de menaces. Puis, finalement, comme une grande partie de la documentation scientifique aborde la question des proxénètes féminins agissant sous

³ Par exemple, une femme sous un certain profil pourrait se retrouver sous un autre profil quelques années plus tard. Par contre, le but de la présente recherche n'était pas de faire une analyse chronologique du rôle des femmes dans le recrutement à des fins de prostitution.

forme de tenancières de salons de massage érotique ou de maisons de débauche, nous avons vérifié si des recruteuses géraient un tel établissement.

5.2 Le profil de la partenaire

Le premier profil de femmes recruteuses que nous avons caractérisé est la partenaire. Elle se définit de la sorte puisqu'elle entretient une relation de partenariat avec un homme dans le recrutement de personnes à des fins de prostitution. Dans l'échantillon des 26 cas de recruteuses discutées, huit femmes ont été définies comme étant des partenaires et ont fait l'objet de discussion par des membres des services policiers rencontrés.

Au moment des faits, l'âge des partenaires variait entre 15 et 21 ans, à l'exception de P7, une femme haïtienne ayant immigré au Canada à l'âge adulte, qui était âgée de 56 ans. À l'exception de P7 et P2 qui est d'origine arabe, toutes les autres partenaires étaient des Québécoises de souche.

Le tableau I présente les critères qui ont été analysés pour arriver à définir les partenaires.

Tableau I : Le profil de la partenaire

Critères	Passé			Relation avec hommes				Relation avec recrues			
	Centre jeunesse	Passé prostitution	Vicime prox.	Relation privilégiée	Partage bénéfices	Fait lien avec proxénète ou membres de gang	Se prostitue	Gestion	Contrôle	Violence/menaces	Tient un établissement érotique
Partenaires											
P1											
P2											
P3											
P4											
P5											
P6											
P7											
P8											
Total	5	8	7	7	5	0	8	7	8	6	0

Légende

- oui
- non
- info manquante

5.2.1 Le passé de la partenaire

Comme le démontre le tableau I, un peu plus de la moitié des partenaires (5 sur 8) ont été placées dans un centre jeunesse dans le passé. Toutes les partenaires ont un passé dans la prostitution et toutes ont été victimes de proxénétisme antérieurement. Dans le cas de P3, elle n'a jamais avoué avoir été victime de proxénétisme ou avoir donné son argent à qui que ce soit. Par contre, l'enquêteur interrogé détient des informations qui pourraient laisser croire au contraire. Nous avons donc considéré l'information comme étant manquante dans le tableau I. Dans les tableaux qui suivront, les informations manquantes sont représentées par des cases bleues.

5.2.2 La relation de la partenaire avec des hommes complices

Les partenaires ont toutes une relation privilégiée avec un homme complice dans le recrutement à des fins de prostitution. Selon les intervenants rencontrés, ces hommes partenaires sont quelques fois l'amoureux de la partenaire. Comme nous le verrons un peu plus loin, ces hommes peuvent jouer différents rôles et remplir différentes tâches en lien avec la gestion et le contrôle des nouvelles recrues. Dans le cas de P8, elle utilise des garçons de son entourage pour agresser sexuellement la victime. Tout l'argent généré par les activités sexuelles de la recrue est par la suite confisqué par P8.

Pour toutes les autres partenaires à l'exception de P6 et P4, il y a un partage de tâches et de bénéfices monétaires entre elle et l'homme complice. Elles tirent donc directement profit de la prostitution d'autrui. Dans le cas de P6, il ne semblait pas y avoir de partage de bénéfices direct entre les deux acteurs. Selon P6, l'argent récolté par les nouvelles recrues servira par la suite à subvenir aux besoins de son couple (acheter une maison, une voiture, etc.). Par contre, l'argent était récolté par l'homme complice et n'a jamais été partagé de quelques manières que ce soit avec la partenaire. Dans le même sens, P4 devait récolter la totalité de l'argent généré par les activités de prostitution de la nouvelle recrue, mais donnait par la suite cette somme à son conjoint. Elle avouera par la suite, lors de son procès, avoir été manipulée par celui-ci. Par contre, dans aucun des cas les partenaires ne semblent avoir été victimes de chantage ou de menaces de la part de l'homme complice. Par exemple, dans le cas de P3, l'enquêteur explique la relation, qui ne semble pas en être une amoureuse, entre la partenaire et le complice comme suit : « Puis ce n'est pas son chum. Il n'était pas sur les lieux. Ce n'est pas lui qui lui a dit amène quelqu'un. Loin de là. C'est elle à la limite sérieusement qui contrôlait les choses » (enquêteur 2).

Toutes les partenaires se prostituent au même moment où elles recrutent. D'ailleurs, quelques-unes, telles que P1, P3, P4, P6 et P8 jouent un rôle dans l'initiation à la prostitution des nouvelles recrues. Il arrive fréquemment qu'elles offrent des services sexuels aux clients en duo. Par contre, l'argent est par la suite récolté par la partenaire.

5.2.3 Le partage des tâches entre la partenaire et son complice

Comme nous l'avons vu, les partenaires ont une relation privilégiée avec un homme, parfois un amoureux, parfois un proxénète, qui s'apparente à un complice, avec qui elles partagent les tâches et dans la majorité des cas, les bénéfices. Dans certains cas, le complice joue un rôle plutôt passif, alors que dans d'autres, il semble beaucoup plus impliqué dans le recrutement et le contrôle des victimes. Il arrive aussi que le complice ne soit impliqué qu'à certains moments du processus. Par exemple, dans le cas de P1, le complice arrive quelques mois après le recrutement de la victime. C'est d'ailleurs à ce moment que tout devient différent selon la recrue. Lors de son interrogatoire, elle explique que :

Au début, elle vivait seule avec [P1], mais par la suite, environ 1 mois après, le copain de [P1] s'est installé avec eux. La victime mentionne avoir vécu là 2-3 mois. [P1] était gentille avec elle, mais tout a changé lorsque le chum de [P1] s'est installé avec eux, le chaos s'est aussitôt installé (précis des faits).

Une des tâches accordées aux complices est souvent le contrôle de la victime par les menaces, la violence physique et les agressions sexuelles. D'ailleurs, dans les cas de P1, P2, P3, P4 et P5, les complices ont tous, à un moment ou un autre, agressé sexuellement la recrue. Le complice de P1 utilise aussi les agressions sexuelles sous forme de menace, comme quoi si la recrue tente de s'échapper ou d'aller à la police, elle serait violée et tuée, de même que sa mère. Les partenaires peuvent utiliser leur complice pour terroriser les recrues, sans que celui-ci n'ait spécifiquement de rôle dans leur gestion. C'est d'ailleurs ce que fait P5 : « (...) elle les présentait à son chum pour démontrer le contrôle, mais c'est elle qui s'occupait des filles » (enquêteur 3).

Le complice peut aussi avoir un rôle plus présent dans la gestion et le contrôle des services sexuels offerts par les recrues. Dans le cas de P2, il arrive d'ailleurs que ce soit le complice qui prenne les appels des clients, qu'il transfère par la suite à P2. Dans le cas de P7, il est dit dans le précis des faits que celle-ci avait aussi un complice qui travaillait avec elle et qui l'aidait à faire fonctionner l'agence (SPVM).

Les complices peuvent aussi avoir un rôle dans la protection des recrues. C'est d'ailleurs ce qu'explique un enquêteur dans le cas du complice de P2 : « Lui, son rôle, c'était un rôle de protecteur (...), c'était le gars qui en cas était là, si jamais il arrivait des *bad luck* » (enquêteur 3). La partenaire peut d'ailleurs utiliser cette stratégie pour rassurer les filles sur leur sécurité, comme quoi son conjoint sera là pour les protéger s'il arrive quelque chose. Finalement, d'autres rôles plus secondaires peuvent aussi être alloués aux complices tels que fournir la drogue ou les armes, agir à titre de chauffeur, etc.

5.2.4 Les relations de la partenaire avec ses recrues

À l'exception de P6, toutes les partenaires ont un rôle dans la gestion des activités sexuelles des nouvelles recrues. Dans plusieurs cas, ce sont les partenaires elles-mêmes qui vont prendre les photos pour promouvoir les services sexuels de la recrue sur les sites Internet, qui vont recevoir les appels des clients, louer les chambres d'hôtel, etc. Dans le cas de P1, des informations dans le précis des faits indiquent que « [P1] s'occupait de prendre les appels, elle plaçait également des annonces pour elle, elle agissait vraiment comme une vendeuse » (précis des faits).

Pour sa part, P6 avait plutôt un rôle de supervision envers les nouvelles recrues. Elle surveille en quelque sorte les autres filles sous le joug de celui qui est son propre proxénète. Les policières interrogées décrivent son rôle comme suit :

C'était la « Main⁴ » et elle, dans le fond, ce qu'elle faisait c'est que lui [le proxénète] quand il voyait qu'une allait débarquer, il l'envoyait elle consolider un peu la relation. La raison qu'elle faisait ça, mettre du positif là-dedans. Elle ralliait beaucoup, beaucoup les filles (policiers 1 et 2).

Les partenaires ont aussi toutes un rôle de contrôle des nouvelles recrues. À l'exception de P6 qui détient plutôt un rôle de surveillante, ce contrôle passe généralement par

⁴ La « Main » ou « Bottom bitch » représente la prostituée qui est la plus près de son proxénète. C'est généralement avec celle-ci que le proxénète réside.

l'argent généré par les services sexuels des nouvelles recrues, qui est amassé par la partenaire. Quelques fois, les sommes confisquées seront remises à l'homme complice, alors que d'autres fois, elles seront partagées entre la partenaire et son complice. Dans le cas de P3, celle-ci contrôle directement tous les gains amassés par la recrue :

[P3] lui explique le mode de fonctionnement soit qu'elle agirait comme son pimp et qu'elle prendrait tout l'argent. Que si la victime avait besoin de quelque chose, de lui demander et qu'elle déciderait si c'était convenable, elle lui donnerait (précis des faits).

Dans les cas de P1, P3 et P4, le contrôle de la nouvelle recrue est beaucoup plus extrême et passe par une surveillance accrue, voire même la séquestration de celle-ci. Pour sa part, P7 utilise plutôt des stratégies de contrôle psychologique sur ses recrues, en leur faisant miroiter qu'elles ne trouveront rien de mieux ailleurs que sous sa protection.

En ce qui a trait à la violence et aux menaces, elles sont utilisées dans 6 cas sur 8 pour mieux contrôler les victimes. Dans plusieurs situations, la partenaire menace de dévoiler à la famille de la victime ses activités de prostitution si elle tente de quitter le milieu. P7 menace aussi la recrue de faire du mal à son neveu et à son conjoint si elle tente de partir.

Dans les cas de P2 et P6, celles-ci n'ont jamais utilisé la violence ou les menaces envers les nouvelles recrues. Il est intéressant de constater aussi que ce sont les deux seules qui auraient démontré des signes de culpabilité après leurs agissements.

5.2.5 Les motivations de la partenaire

Plusieurs motivations ont été recensées dans le discours des intervenants rencontrés. Parfois, les partenaires semblent être motivées à recruter pour plus d'une raison et ces motivations peuvent changer avec le temps. Il n'en demeure pas moins que la principale motivation à recruter qui a été évoquée par les intervenants est l'aspect pécuniaire. Sur les huit partenaires, six semblent être motivées principalement par l'argent généré par les activités sexuelles de leurs recrues. Seulement P4 et P6 ne semblent pas motivées principalement par l'argent.

Pour trois de ces cas, P5, P7 et P8, le fait de moins se prostituer elle-même s'ajoute à la motivation de faire de l'argent facilement. C'est d'ailleurs une des motivations relatées dans le cas de P5 et de P8, deux jeunes filles qui se prostituent depuis l'âge de 14 ans. L'enquêteur explique la motivation de P8 comme suit : « ce n'était pas elle pour une fois qui baisait, c'était quelqu'un d'autre et qu'elle ramassait l'argent » (enquêteur 2). Pour ce qui est de P7, un enquêteur affirme que son âge plus avancé fait en sorte qu'elle devient de moins en moins désirable pour les clients. L'enquêteur affirme aussi que P7 se prostitue depuis plusieurs années et a longtemps été sous le joug d'un proxénète. Comme elle devient moins attirante, elle doit se trouver un nouveau moyen de vivre, d'où l'intérêt d'exploiter maintenant des femmes plus jeunes.

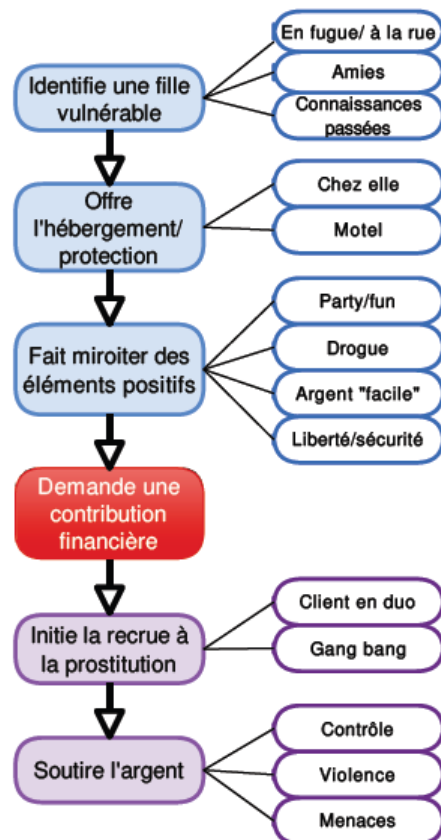
La motivation d'avoir le contrôle a été énoncée dans le cas de P5, alors que le fait de ne pas être seule et de défier l'autorité parentale sont les motivations qui poussent P2 à recruter selon l'enquêteur. P2 recrute d'ailleurs ses amies proches pour l'accompagner

dans ses activités de prostitution. Aussi, P2 autant que les amies qu'elle recrute semblent avoir des problèmes avec leurs parents. L'enquêteur décrit leur situation familiale comme suit : « c'était très sévère à la maison alors eux autres voulaient défier l'autorité parentale dans le fond » (enquêteur 3).

5.2.6 Les stratégies de la partenaire

Les stratégies utilisées par les partenaires pour recruter à des fins de prostitution sont sensiblement les mêmes. À quelques exceptions près, les partenaires ont suivi un processus de recrutement bien défini que nous avons illustré dans la figure suivante :

Figure 1: Les stratégies de la partenaire



La première étape du processus consiste à cibler une personne vulnérable qui est généralement une amie ou une connaissance passée des centres jeunesse ou de l'école secondaire. Elle est souvent en fugue ou a été mise à la porte du milieu familial. Il arrive que la partenaire et la victime se croisent par hasard dans un endroit public, alors que dans d'autres cas, les individus sont en contacts via les réseaux sociaux.

Une autre stratégie de recrutement est le bouche-à-oreille, principalement dans le milieu des centres jeunesse d'où les jeunes filles ont tendance à fuguer. À ce propos, un enquêteur explique : « Comme une fille qui fugue, bien si tu veux travailler, tu sais qu'il faut que t'appelles genre ma fille. T'appelles elle, elle va te faire travailler » (enquêteur 3). Dans ces cas, il semble que les jeunes filles sont conscientes qu'elles auront à se

prostituer pour survivre et ne pas retourner en centre jeunesse. Comme les jeunes fugueuses ne peuvent travailler légalement puisqu'elles seront retournées au centre, la prostitution devient une option envisageable pour faire de l'argent.

À ce stade, c'est généralement une relation amicale qui se développe entre la partenaire et la recrue, qui peut prendre aussi la forme d'une relation entre une grande et une petite sœur. Dans ce cas, la partenaire se montrera protectrice envers la recrue. Pour ce qui est de P7, qui est une femme plus âgée, une véritable relation maternelle s'installe entre elle et ses recrues. Un enquêteur explique :

[P7] est comme une mère. Elle exige que les filles se ramassent et elle se fâche quand [X] consomme trop d'alcool. [P7] prend les filles à part quand elles semblent ne pas être dans leur assiette pour leur parler (...) c'était comme leur mère dans le fond. [P7] était toujours là pour eux autres. Elles avaient besoin du linge, [P7] était là sauf qu'elle ramassait l'argent aussi (enquêteur 3).

Pour ce qui est de P1, bien que celle-ci ait un conjoint (son complice), c'est plutôt une relation amoureuse lesbienne qui se développe entre la partenaire et sa victime.

La prochaine étape du processus est d'offrir l'hébergement et une protection à la jeune fugueuse. Les concepts de protection et de sécurité sont utilisés pour rassurer la recrue, surtout si celle-ci est en fugue. La partenaire lui fait comprendre qu'elle est dans un environnement sécuritaire où elle peut se cacher sans avoir peur d'être renvoyée en centre jeunesse ou dans son milieu familial.

Au départ, la partenaire fait miroiter des éléments positifs à être libre et sous sa protection. De l'alcool et de la drogue peuvent alors être fournis gratuitement à la recrue. À ce stade, les notions de *fun* et de *party* reviennent souvent dans le discours des intervenants interrogés.

Par la suite, la partenaire fait savoir à sa victime qu'elle ne peut continuer de l'héberger gratuitement, puisque l'argent se fait de plus en plus rare. Cette étape est cruciale et c'est généralement à ce moment que l'exploitation débute. Par exemple, dans le cas de P1, il est dit : « Après quelques semaines, [P1] était à court d'argent et lui a indiqué qu'elle devait faire sa part. Pour ça, elle devrait commencer à faire la même chose qu'elle, soit faire de l'escorte » (précis des faits). La dépendance à la drogue peut aussi devenir un moyen de manipuler la victime dans la prostitution. Au départ, les drogues sont fournies gratuitement et de façon constante à la victime dans le but de créer une dépendance. Par la suite, de l'argent sera exigé à la recrue pour payer sa consommation.

C'est à ce moment que la recrue sera initiée à la prostitution de façon à pouvoir elle aussi subvenir à leurs besoins. L'initiation à la prostitution se fait souvent avec la partenaire, puisque celle-ci offre aussi des services sexuels. C'est donc elle qui explique la manière de procéder avec les clients, les prix à exiger selon les services, etc.

Finalement, une partie ou la totalité des gains de la victime sera soutirée par la partenaire et son complice. C'est à cette étape du processus que les menaces et la violence physique ou psychologique sont perpétrées envers la victime.

5.3 Le profil de l'entremetteuse

Le deuxième profil de recruteuses est celui des entremetteuses. Elles sont au nombre de 15⁵ sur l'ensemble des 26 cas, ce qui représente le plus grand groupe de l'échantillon. Nous les avons appelées entremetteuses puisque leur rôle principal est de mettre les nouvelles recrues en lien avec des hommes proxénètes qui sont parfois des membres de gang. Elles ne jouent donc essentiellement qu'un rôle de transition.

Au moment des faits, l'âge des entremetteuses varie entre 14 ans et le début de la vingtaine. Dans 11 cas sur 14⁶, la jeune fille était mineure au moment où elle recrutait. Encore une fois, les origines ethniques sont variées.

Le tableau II présente les mêmes critères qui ont été analysés pour définir les entremetteuses.

Tableau II : Le profil de l'entremetteuse

Critères	Passé			Relation avec hommes				Relation avec recrues			
	Centre jeunesse	Passé prostitution	Victime prox.	Relation privilégiée	Partage bénéfices	Fait lien avec proxénète ou membres de gang	Se prostitue	Gestion	Contrôle	Violence/menaces	Tient un établissement érotique
Entremetteuses											
Profil	E1	oui	non	non	non	oui	non	non	non	non	non
	E2	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non
	E3	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non
	E4	oui	oui	non	non	non	non	non	non	non	non
	E5	oui	non	non	non	non	non	non	non	oui	non
	E6	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non
	E7	oui	non	oui	non	non	non	non	non	non	non
	E8	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non
	E9	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non
	E10	oui	oui	oui	non	oui	non	non	non	non	non
	E11	oui	oui	oui	non	oui	non	non	non	non	non
	E12	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non
	E13	oui	non	non	non	non	non	non	non	oui	non
	E14	oui	non	oui	non	non	non	non	non	non	non
	E15	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Total	14	10	7	0	7	15	7	2	3	1	0

Légende

- oui
- non
- info manquante

5.3.1 Le passé de l'entremetteuse

À l'exception de E11 pour laquelle l'information est manquante, toutes les entremetteuses ont un passé en centre jeunesse. Cette généralité doit certainement être due au fait que la majorité des cas d'entremetteuses viennent du discours d'intervenants en centre jeunesse. Contrairement aux partenaires, les entremetteuses n'ont pas toutes un passé dans la prostitution et n'ont pas toutes été victimes de proxénétisme à un moment

⁵ Le cas de E10 représente deux sœurs jumelles qui agissent ensemble à titre d'entremetteuse. Comme elles ont les mêmes motivations et stratégies, nous avons décidé de les considérer comme un seul cas.

⁶ Pour un des cas, l'âge est inconnu.

ou à un autre de leur vie. Sur ce, trois d'entre elles n'ont jamais été impliquées dans le milieu de l'industrie du sexe.

5.3.2 Les relations de l'entremetteuse avec des hommes complices

Les entremetteuses ne détiennent pas de relation privilégiée avec un homme complice au même titre que les partenaires. Par contre, toutes les entremetteuses entretiennent des liens avec des hommes délinquants, parfois du milieu des gangs. Bien que certaines entretiennent une relation amoureuse avec un proxénète ou un membre du gang, la relation qui les unit ne semble pas être privilégiée comme dans le cas des partenaires. Les entremetteuses ont un rôle beaucoup plus passif. À l'exception du recrutement, elles n'agissent pas dans l'exploitation sexuelle des victimes au même titre que les partenaires avec leur complice. Un peu plus de la moitié des entremetteuses reçoivent tout de même des bénéfices qui prennent la forme monétaire ou matérielle. Un intervenant explique le rôle de l'entremetteuse de la sorte :

(...) elles vont les (recrues) ramener aux gangs, puis cette fille-là ne fait pas nécessairement d'activités par rapport à la sexualité. Elle est là juste comme une pourvoirie, elle amène des filles et en échange, elle va avoir des beaux ongles, des beaux cheveux, ils vont lui repayer des choses (...) (intervenant 1).

Ainsi, contrairement aux partenaires, ce ne sont pas toutes les entremetteuses qui se prostituent au moment même où elles recrutent (7 sur 13).

5.3.3 Les relations de l'entremetteuse avec ses recrues

Comme le tableau II le démontre, la majorité des entremetteuses n'a pas de relation de gestion ou de contrôle avec les nouvelles recrues, contrairement aux partenaires. Ce sont plutôt les hommes proxénètes qui auront la tâche d'exploiter les recrues. Tout de même, quelques exceptions ont été relevées pour les cas de E5, E11 et E13.

E5 et E11 ont sensiblement les mêmes liens avec leurs recrues qui ressemblent à une relation amoureuse. Ces entremetteuses engagent ce qui semble être une relation affectueuse/amoureuse avec leur victime, en développant des liens de confiance avec elle pour les vendre par la suite à des proxénètes masculins.

E13 est la seule entremetteuse qui utilise la violence sur ses recrues. Sa situation est assez particulière puisque son rôle est de recruter des jeunes filles pour ses frères, qui agissent à titre de proxénètes. E13 détient aussi un rôle de surveillante des recrues lorsque les frères quittent la maison.

5.3.4 Les motivations de l'entremetteuse

Les motivations des entremetteuses ont été classées parmi trois grandes catégories : celles qui recrutent intentionnellement, c'est-à-dire de manière consciente, celles qui le font par contrainte et celles qui semblent s'y adonner plutôt naïvement. Il ne faut pas oublier que la ligne est souvent très mince entre ces catégories, c'est pourquoi certaines motivations sont énoncées plus d'une fois pour différents types d'entremetteuses.

5.3.4.1 La consciente

La majorité des entremetteuses (11 sur 15) semble recruter de manière consciente. Leurs motivations sont variées et souvent multiples. La motivation principale relevée est encore une fois l'aspect pécuniaire. Dans ce cas, les entremetteuses reçoivent un certain montant d'argent de la part des hommes proxénètes pour le nombre de filles recrutées. C'est d'ailleurs entre autres ce qui motive E1, E2, E5, E6, E7, E8 et E9. Un intervenant explique que l'entremetteuse qui agit de manière consciente va souvent le faire pour la *business*, pour faire de l'argent. Il affirme : « Vraiment, elles savent qu'est-ce qu'elles font, les recruteuses vont ramener ça aux gars et ça va dans l'industrie du sexe directement » (intervenant 1).

La deuxième motivation la plus importante pour cette catégorie d'entremetteuses est celle du sentiment d'appartenance et de reconnaissance. Ce sont généralement les membres du gang ou le proxénète qui demandent à l'entremetteuse d'amener des nouvelles recrues. Par exemple, E9 reçoit comme message que si elle veut vraiment faire partie du gang, elle devra ramener des informations sur les potentielles recrues. Le désir de reconnaissance amène souvent les entremetteuses à choisir l'option du recrutement.

En lien avec les bénéfices pécuniaires et la reconnaissance, le sentiment d'avoir du pouvoir peut aussi motiver les entremetteuses à recruter. C'est d'ailleurs le cas pour E2, E3, E7 et E9. Un intervenant explique que les entremetteuses peuvent ressentir un certain sentiment de contrôle sur leurs recrues qui leur apporte une illusion de pouvoir. Certains répondants ont même affirmé que des entremetteuses pouvaient s'adonner au recrutement par pur plaisir.

5.3.4.2 La contrainte

Sur l'ensemble des cas d'entremetteuses, deux semblent être directement contraintes à recruter pour les membres d'un gang, bien qu'elles soient aussi conscientes de leur geste. Pour E12 et E13, la peur des représailles est ce qui les motive principalement à apporter des recrues au groupe. Comme expliqué précédemment, E13 recrute pour ses frères proxénètes. Bien qu'elle reçoive à certaines occasions des bénéfices pécuniaires ou matériels, E13 est visiblement contrainte à recruter.

5.3.4.3 La naïve

Finalement, certaines entremetteuses semblent recruter de manière plutôt naïve, sans trop avoir conscience des répercussions que peuvent avoir leurs agissements sur leurs recrues. Ces entremetteuses sont dans leur lune de miel, c'est-à-dire qu'elles ne réalisent pas encore les impacts négatifs de leur implication avec un proxénète ou des membres d'un gang. Un intervenant explique :

Mais les filles elles, il y en a qui vont se glorifier de cela tu sais, parce que quand qu'elles sont dans la période où tout est beau, les débuts, elles en parlent les filles. Puis là, elles vont nommer des noms, des places, moi je connais un tel, puis là tu sais, je suis cool avec un tel ou avec une telle, puis moi je fais partie de sa gang (intervenant 6).

Ce discours peut alors inciter d'autres filles vulnérables, en quête d'un sentiment d'appartenance, à vouloir se joindre au gang et même à se prostituer pour celui-ci. Les principales motivations des naïves recensées sont le fait d'acquérir de la reconnaissance et le désir de ne pas fuguer seule.

L'amour pour le proxénète a aussi été peu énoncé pour justifier l'implication des entremetteuses dans le recrutement, bien que cette motivation puisse être combinée à d'autres, telle que le sentiment d'appartenance, la recherche de pouvoir, etc. Un intervenant en centre jeunesse va même jusqu'à dire :

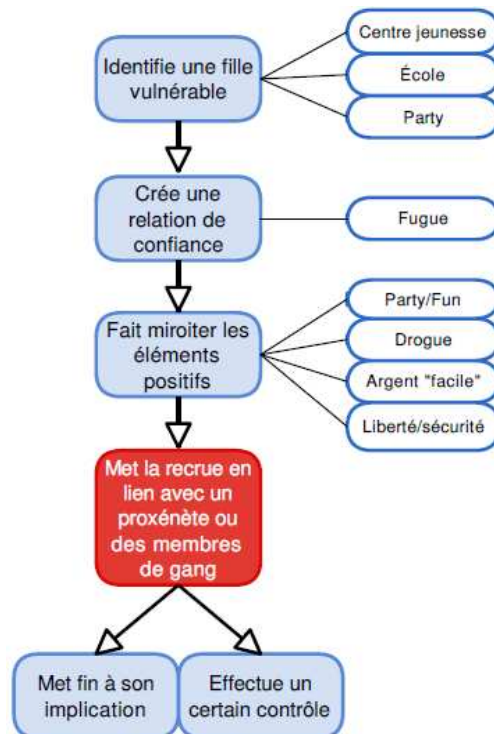
Là, je te dirais que depuis deux ans, on a comme une nouvelle mode, c'est comme s'ils n'ont plus besoin tellement de recruteuses parce que les filles elles-mêmes s'annoncent. Les filles elles-mêmes s'offrent. Puis les filles elles-mêmes vont vers les pimps, alors ils n'ont plus nécessairement autant besoin des recruteuses (intervenant 6).

Damphousse (2012) explique que sur son échantillon de dix victimes de proxénétisme, certaines de ces femmes se sont investies proactivement dans le milieu prostitutionnel, car elles avaient un besoin économique à combler et la prostitution se présentait comme une solution facile.

5.3.5 Les stratégies de l'entremetteuse

Les stratégies utilisées par les entremetteuses pour recruter sont, comme dans le cas des partenaires, sensiblement les mêmes. À quelques exceptions, les entremetteuses suivent un processus de recrutement bien défini qui est expliqué dans la figure 2 :

Figure 2: Les stratégies de l'entremetteuse



La première étape représente la même que pour les partenaires, c'est-à-dire celle de cibler une jeune fille. L'entremetteuse et la recrue résident généralement dans le même centre jeunesse, alors qu'une minorité de victimes ont aussi été recrutées à l'école ou dans les fêtes. Les entremetteuses font preuve de stratégies pour arriver à cibler des jeunes filles vulnérables, à comprendre leurs carences. Par exemple, il est dit à propos de E2 :

Elle « spotte » les filles en secondaire I et II parce qu'elles sont plus naïves, parce qu'elles veulent montrer qu'elles sont grandes puis en plus, toutes les autres typologies de la fille à recruter c'est-à-dire difficultés scolaires, difficultés à faire partie d'un groupe, exclusion raciale, des fois aussi des problèmes de beauté physique (intervenant 8).

La deuxième étape est de créer une relation de confiance avec la recrue. Lorsque les deux adolescentes sont dans le même centre jeunesse comme dans la majorité des cas, l'entremetteuse convainc la recrue de fuguer avec elle pour aller s'amuser dans une fête par exemple. Dans ce cas, la relation d'amitié qu'installe E6 avec sa recrue est clairement expliquée : « Elle disait je me mets amie avec là (...). Puis elle dit : « moi je suis intelligente, je suis facile d'approche. Alors, je me mets amie avec. Je me colle avec (...). Elle ne me voit pas venir la fille. Elle a confiance parce que je suis une fille (...). Pis je suis une amie » » (policiers 1 et 2). Selon cette entremetteuse, le fait d'être elle-même une femme lui facilite la tâche puisque les victimes ont tendance à faire plus confiance à une personne du même sexe qui se présente comme une amie.

Contrairement aux partenaires, l'hébergement est rarement offert par les entremetteuses qui ne font qu'amener les recrues aux hommes proxénètes. Seuls les cas de E5 et E11 vont accueillir les recrues dans une chambre de motel, avant de les vendre à des proxénètes masculins. Aussi, dans ces deux cas, c'est plutôt une relation amoureuse lesbienne qui s'installe entre l'entremetteuse et sa recrue.

L'étape suivante consiste à faire miroiter des éléments positifs de la fugue ou de s'engager auprès du proxénète masculin ou des membres du gang. Lorsque l'entremetteuse se prostitue, elle peut parler de l'argent gagné « facilement » grâce à ses activités dans l'industrie du sexe. Parallèlement, les recrues peuvent être invitées directement chez le proxénète masculin où elles seront hébergées par la suite. D'autres seront invitées à participer à une fête, où elles consommeront des drogues ou de l'alcool et seront amenées à rencontrer de nouvelles personnes, etc. C'est souvent pendant ces fêtes que la recrue fera la connaissance du proxénète masculin ou des membres de gang qui l'exploiteront par la suite.

D'ailleurs, cette étape est la plus cruciale chez les entremetteuses, c'est-à-dire le moment où elles mettent en contact la recrue avec le proxénète masculin ou les membres du gang. Généralement, le rôle de l'entremetteuse se termine à ce moment. Après avoir amené la recrue à la fête, elle quitte les lieux et c'est le proxénète masculin ou les membres du gang qui prennent la relève. Par contre, comme expliqué précédemment, quelques entremetteuses auront un rôle dans le contrôle des recrues même après les avoir présentées au proxénète masculin ou aux membres du gang.

5.4 Le profil de la tenancière

Le dernier profil analysé dans l'échantillon des recruteuses est celui de la tenancière. Elles sont au nombre de trois et leurs caractéristiques ont toutes été relatées par un même enquêteur. Elles ont, elles aussi, un rôle dans le recrutement de prostituées, qui seront amenées à travailler généralement dans un salon de massage érotique ou dans une agence d'escortes.

Les tenancières de notre échantillon sont plus âgées que les partenaires et les entremetteuses. Au moment des faits, leur âge varie de 31 à 47 ans. De plus, elles sont d'origines ethniques diverses. Le tableau III présente les profils des trois tenancières.

Tableau III : Le profil de la tenancière

Critères	Passé			Relation avec hommes				Relation avec recrues			
	Centre jeunesse	Passé prostitution	Victime prox.	Relation privilégiée	Partage bénéfices	Fait lien avec proxénète ou membres de gang	Se prostitue	Gestion	Contrôle	Violence/menaces	Tient un établissement érotique
Tenancières											
T1											
T2											
T3											
Total	0	3	0	0	0	0	0	3	2	0	3

Légende

- oui
- non
- info manquante

5.4.1 Le passé de la tenancière

Les tenancières de notre échantillon ont toutes un passé dans la prostitution. Par contre, il est difficile de savoir si elles ont été exploitées sexuellement en lien avec leurs activités prostitutionnelles. Nous détenons seulement l'information au sujet de T1 qui se serait prostituée dans le passé dans les agences d'escortes gérées par son propre père. Le passé de T2 est aussi décrit comme ayant été difficile.

5.4.2 La relation de la tenancière avec des hommes complices

Tout comme les entremetteuses, les tenancières n'ont pas de relation privilégiée avec un homme complice au même titre que les partenaires. Par contre, elles entretiennent toutes des liens étroits avec des membres du crime organisé. Il est dit de T3 qu'elle détient même des contacts jusqu'en Chine avec des membres du crime organisé chinois.

Il est difficile de savoir si les tenancières se prostituent elles-mêmes au moment même où elles recrutent. La majorité de leurs tâches semblent plutôt liées à la gestion de l'établissement ou de l'agence exploitant l'érotisme.

5.4.3 La relation de la tenancière avec ses recrues

La principale distinction entre les tenancières et les deux autres profils de recruteuses de notre échantillon est leur participation dans la gestion d'un établissement ou d'une agence exploitant l'érotisme. Sur les trois tenancières décrites par l'enquêteur, deux géraient un

salon de massage érotique, alors que l'autre était à la tête de plusieurs agences d'escortes à Montréal et à Toronto. La gestion de ces établissements est d'ailleurs bien structurée. Par exemple, selon le précis des faits concernant T1 : « Elle place les annonces, elle engage les chauffeurs et elle récupère la moitié de l'argent ou plus. Dans son cas, c'était plus. (...) il y a un chauffeur qui va lui porter les recettes de l'agence chez elle dans sa boîte aux lettres à chaque jour vers 5 ou 6 heures du matin » (précis des faits).

Bien qu'aucune des tenancières n'utilise la violence ou la coercition pour exploiter ses recrues, certaines techniques de contrôle ont été expliquées par l'enquêteur dans les cas de T2 et T3. Dans le cas de T2, l'enquête sur son salon de massage érotique a débuté lorsqu'une victime s'est plainte d'avoir été agressée sexuellement par un des clients. Bien que T2 ait été mise au courant de la situation, elle ne veut rien entendre et s'inquiète plutôt de la satisfaction du client des services obtenus. Des informations dans le précis des faits laissent entendre que : « Si un client n'est pas satisfait, il paye ce qu'il veut. [T2] ne veut pas avoir de problème, c'est le client qui doit être satisfait, les filles s'arrangent avec leurs troubles et les filles doivent se fermer la « gueule » (précis des faits). Ainsi, T2 n'accepte aucun refus de clients de la part des masseuses. Celles-ci doivent seulement s'assurer de la satisfaction du client.

Dans le cas de T3, celle-ci fait preuve de manipulation pour soutirer le plus d'argent possible à ses recrues. Elle recrute majoritairement des femmes de sa propre origine ethnique, c'est-à-dire chinoise pour faire valoir des notions de respect, de confiance et de reconnaissance. L'enquêteur explique que ces femmes ont généralement plus confiance en une personne qui est de la même origine ethnique et fait partie de la même communauté. Pour arriver à contrôler ses recrues, T3 leur demande chacune un prêt d'argent afin qu'elle puisse commencer à travailler dans son salon. Les masseuses sont donc contraintes à rester travailler dans le salon pour rembourser ces frais. Les tenancières semblent donc utiliser des techniques plus insidieuses pour arriver à contrôler leurs recrues. Toutefois, dans le cas de T1, aucune stratégie de contrôle de quelque nature que ce soit n'a été décrite.

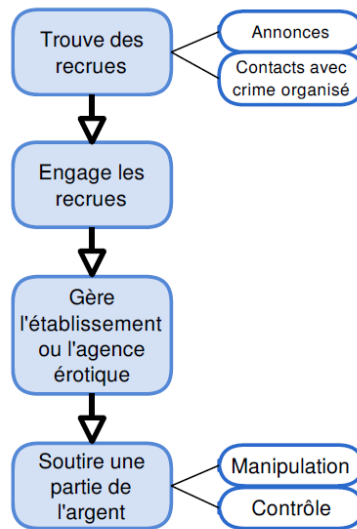
5.4.4 Les motivations de la tenancière

Pour toutes les tenancières, la seule et unique motivation identifiée par l'enquêteur est l'aspect pécuniaire. Comme toutes les tenancières de l'échantillon détiennent un passé dans le milieu de l'industrie du sexe, nous pouvons penser que recruter d'autres femmes dans la prostitution leur permet de récolter des bénéfices plus importants que se prostituer de manière indépendante.

5.4.5 Les stratégies de la tenancière

Les stratégies utilisées par les trois tenancières pour recruter à des fins de prostitution sont les mêmes. Le processus de recrutement est expliqué dans la figure 3 :

Figure 3: Les stratégies de la tenancière



La première étape consiste à trouver des recrues. Les tenancières vont généralement mettre des petites annonces dans les journaux ou sur des sites Internet pour recruter des femmes prêtes à travailler dans le domaine de l'industrie du sexe. Ce sont donc les femmes elles-mêmes qui feront les démarches pour être engagées comme masseuses érotiques ou escortes. Des proxénètes masculins et des membres du crime organisé peuvent aussi référer aux tenancières des femmes qu'ils exploitent sexuellement. C'est d'ailleurs le cas de T1, qui reçoit des filles sous le joug de proxénètes masculins et qui travailleront par la suite pour son agence d'escortes.

La deuxième étape consiste à engager les recrues comme masseuses érotiques ou escortes. Parfois, un contrat peut être signé avec la recrue, expliquant les termes et conditions de son nouveau travail.

La gestion de l'établissement érotique comporte différentes tâches, telles que répondre au téléphone, prendre les rendez-vous avec les clients, payer les factures et autres. Dans le cas de T1, des employés l'aident aussi dans la gestion de ses agences, tels que des réceptionnistes et des chauffeurs.

La dernière étape du processus consiste à soutirer une partie des gains générés par les services sexuels. Comme expliqué précédemment, certaines tenancières utiliseront des techniques de contrôle et de manipulation pour arriver à soutirer le plus d'argent possible à leurs recrues.

6. Discussion

Le tableau IV permet de comparer les trois profils de recruteuses, soit les partenaires, les entremetteuses et les tenancières.

Tableau I: Synthèse des trois profils de recruteuses

Critères	Passé			Relation avec hommes				Relation avec recrues			
	Centre jeunesse	Passé prostitution	Victime prox.	Relation privilégiée	Partage bénéfices	Fait lien avec proxénète ou membres de gang	Se prostitue	Gestion	Contrôle	Violence/menaces	Tient un établissement érotique
Partenaires											
P1											
P2											
P3											
P4											
P5											
P6											
P7											
P8											
Entremetteuses											
E1											
E2											
E3											
E4											
E5											
E6											
E7											
E8											
E9											
E10											
E11											
E12											
E13											
E14											
E15											
Tenancières											
T1											
T2											
T3											
Total	19	21	14	7	12	15	15	12	13	7	3

Légende

- OUI
- NON
- info manquante

Cette recherche nous apprend que les femmes peuvent avoir un rôle dans le recrutement peu importe leur âge. En effet, l'âge des recruteuses de l'ensemble de notre échantillon varie de 14 à 56 ans. Généralement, les plus jeunes se retrouvent dans le profil des entremetteuses ou des partenaires, alors que les plus âgées sont des tenancières. De plus, des femmes d'origine ethnique variée font partie de notre échantillon de recruteuses.

Les résultats de notre recherche démontrent que la majorité des femmes ont un passé dans la prostitution (21 sur 24) ou ont été victimes de proxénétisme (14 sur 18). Bien que la majorité des entremetteuses aient un passé dans l'industrie du sexe, ce critère ne semble pas toujours être un prérequis pour commencer à recruter. Par contre, toutes les tenancières et les partenaires de notre échantillon ont un parcours dans la prostitution, alors que toutes les partenaires ont également été victimes de proxénétisme. Seules quelques entremetteuses n'ont pas toujours vécu ce genre de parcours. Cette information laisse penser que certaines jeunes filles sont principalement ciblées pour s'adonner au recrutement, sans nécessairement être actives ou avoir participé à l'industrie du sexe dans le passé.

Les avantages pécuniaires sont la seule motivation qui est partagée par les trois profils de recruteuses. L'argent et les bénéfices matériels ont été grandement exprimés par les répondants pour expliquer ce qui motive les femmes à recruter. Dans le cas de deux entremetteuses, c'est plutôt la contrainte qui semble les motiver à recruter. L'étude de Bracey (1979) explique aussi la motivation du désir de compagnie d'une amie qui

travaille au même endroit, principalement dans les salons de massage érotique. Cette motivation a été énoncée dans le cas d'une des partenaires (P2) qui ne voulait pas être seule impliquée dans l'industrie du sexe. Pour les entremetteuses, cette motivation s'apparente au désir de ne pas fuguer seule de leur milieu familial ou institutionnel. De plus, d'autres motivations qui n'avaient jusqu'ici jamais été recensées dans la recension des écrits ont été exprimées par les répondants, dont celle de défier l'autorité parentale et le désir de vengeance.

6.1 Les stratégies des recruteuses

En explorant la documentation scientifique sur le proxénétisme masculin, nous avons constaté que les stratégies de recrutement et de contrôle des partenaires sont sensiblement les mêmes que celles utilisées par les hommes proxénètes. En effet, selon un enquêteur, les stratégies de recrutement des partenaires seraient les mêmes que pour les proxénètes masculins : « C'est les mêmes stratégies. C'est la manipulation, l'amour, beaucoup de manipulation et de mensonges (...) de la manipulation émotive, de la violence dans certains cas, des menaces » (enquêteur 1). Parmi les techniques de recrutement⁷ recensées dans la documentation scientifique sur le proxénétisme masculin, les stratégies de la séduction, du dépannage et de l'endettement ont aussi été énoncées dans notre recherche en référence aux partenaires.

6.1.1 La séduction

Beaucoup d'auteurs mentionnent la séduction comme méthode de recrutement chez les hommes proxénètes (Bracey 1983; Williamson et Cluse-Tolar 2002). Toutefois, cette méthode n'aboutit pas nécessairement à une relation amoureuse. Les résultats de notre recherche démontrent que, comme les hommes proxénètes, les partenaires utilisent elles aussi des stratégies de séduction pour arriver à recruter leurs victimes. La séduction aboutit généralement à de forts liens amicaux, à l'exception de P1 qui développe plutôt une relation amoureuse avec sa recrue. Aussi, dans deux cas d'entremetteuses (E5 et E11), c'est une relation amoureuse lesbienne se développe entre la recruteuse et la recrue.

6.1.2 Le dépannage

Une autre stratégie utilisée par les proxénètes masculins est de passer par un service rendu, par exemple dans un contexte de fugue (Fournier 2003; Dorais et Corriveau 2006). Après avoir répondu à la situation précaire d'une potentielle victime, le proxénète lui demande une compensation monétaire et présente la prostitution comme une bonne opportunité de faire de l'argent. Cette stratégie a été expliquée dans le cas des partenaires, qui après avoir offert l'hébergement gratuit pour quelque temps, demandent une compensation monétaire aux recrues. Il arrive aussi que les entremetteuses offrent l'hébergement aux victimes avant de les vendre à des proxénètes masculins.

⁷ La section portant sur les techniques de recrutement fait partie d'une revue de la littérature qui a été présentée par la Rosa, J. et V. Chadillon-Farinacci au Ministère de la sécurité publique (MSP) dans le cadre d'un projet visant le développement d'un modèle d'interventions policières relativement au recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle à Montréal (Rosa et Chadillon-Farinacci 2014).

6.1.3 L'endettement

Cette stratégie peut être utilisée par les proxénètes masculins en parallèle à la séduction ou au dépannage (Williamson et Prior 2009). Elle consiste à couvrir la victime de cadeaux et à lui offrir un mode de vie extravagant pendant une certaine période de temps (Bracey 1979). Plus tard, les montants dépensés doivent être remboursés (Hodgson 1997; Kennedy et al. 2007). C'est dans ces circonstances que la prostitution est proposée comme alternative temporaire (Bracey 1983). Cette stratégie est encore une fois pratiquée chez les partenaires qui offrent bien souvent un mode de vie festif où drogues et alcool seront, pendant un certain temps, fournis gratuitement. Par la suite, la recrue devra commencer à payer pour tous ces bénéfices et sa consommation de stupéfiants à laquelle elle ne peut parfois plus se passer.

6.1.4 La relation d'amitié

Comme la recension des écrits le suggère (Bracey, 1979), une des stratégies fréquemment utilisées par les recruteuses est de créer une relation d'amitié et de confiance avec la recrue. Selon les intervenants, la majorité des partenaires et des entremetteuses de notre échantillon ont aussi utilisé cette stratégie pour arriver à leurs fins.

6.2 La comparaison des stratégies

La comparaison entre les stratégies utilisées par les proxénètes masculins et celles des partenaires n'a pas été retrouvée dans la documentation scientifique. Cette comparaison amène un élément nouveau qui peut d'ailleurs faire réfléchir sur les raisons qui poussent les partenaires à recruter. En effet, il est intéressant de noter que les partenaires ont toutes été exploitées sexuellement par un proxénète à un moment ou à un autre de leur parcours dans l'industrie du sexe. Cette information peut nous porter à croire qu'elles ne font qu'imiter ce qu'elles ont subi elles-mêmes.

6.3 L'effet de contamination

Un aspect sur lequel la documentation est silencieuse est ce que les intervenants des centres jeunesse appellent l'effet de contamination. Ce phénomène est observé dans les centres jeunesse où des jeunes filles n'ayant jamais fait de prostitution se retrouvent dans les mêmes unités que d'autres adolescentes actives dans l'industrie du sexe. Certaines de ces filles peuvent devenir rapidement des recrues potentielles qui n'auraient peut-être jamais connu la prostitution si ce n'était de cette rencontre avec une initiée. Un intervenant explique : « Il y a des filles qui le disent : « je n'aurais jamais fait ça avant de rentrer en centre jeunesse. Je fuguais (...), je trainais dans les parcs, je fumais du « buzz », je volais, mais j'ai jamais touché à la prostitution avant de rentrer ici » » (intervenant 5). Le fait qu'elle ait été en contact avec une adolescente déjà impliquée dans la prostitution et résidant dans la même unité est ce qui l'a entraîné vers ce milieu.

6.4 Les programmes de prévention du recrutement

Nous croyons que cette recherche est unique dans la typologie de recruteuses qu'elle propose et a pu, de fait même, amener de nouvelles connaissances sur le sujet des femmes actives dans le recrutement de prostituées à Montréal. Ces connaissances

pourront certainement servir de pistes de réflexion à la mise en place de stratégies préventives et répressives pour contrer le phénomène. Ces résultats démontrent la complexité des schémas de recrutement, qui sont grandement influencés par le cheminement, les motivations et les stratégies des femmes recruteuses. Les profils des recruteuses amènent des considérations à prendre en compte quant aux programmes de prévention utilisés, mais aussi quant aux activités de répression envers ces femmes proxénètes.

Les programmes de prévention visant le recrutement des jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle considèrent bien souvent qu'un seul côté de la médaille, c'est-à-dire le proxénète masculin. Le rôle que peuvent jouer les femmes dans le recrutement est rarement ou peu mis en lumière. Pourtant, les résultats de cette recherche démontrent que les partenaires peuvent avoir un rôle, parfois plus actif que le complice dans le recrutement de prostituées.

Quelques programmes de prévention du recrutement des jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle qui sont utilisés dans divers milieux ont été consultés :

- CALAC et La Chrysalide (2011). *Quand l'amour exploite. Une histoire à elles, une histoire à nous*;
- Fleury, E. et C. Fredette (2002). *Le silence de Cendrillon. Prostitution juvénile par les gangs*;
- Bédard, R. *Le Prince Serpent*, pièce de théâtre interactive;
- Service de police de la Ville de Montréal (2003). *Saurais-tu reconnaître une vraie belle histoire d'amour d'une histoire d'horreur?*;
- Y des femmes, (Année). *Histoires de rue : filles, gangs et réalités*.

Ces programmes de prévention visent tous à démystifier la question du recrutement à des fins d'exploitation sexuelle en contexte de gangs. On y expose les différentes stratégies utilisées par les gangs pour recruter leurs nouvelles victimes, sans que le rôle des femmes ne soit abordé. La relation amoureuse entre le proxénète masculin et sa recrue représente toujours le point central de l'histoire. Pourtant, les résultats de la présente recherche démontrent que les motivations et les stratégies de recrutement peuvent être beaucoup plus complexes que la relation amoureuse avec un proxénète masculin. Il faut prendre en compte que c'est parfois une relation d'amitié ou d'affaire qui s'installe entre la recruteuse et sa recrue. De plus, le recrutement n'est pas toujours effectué dans un contexte de gang comme le proposent tous les programmes de préventions consultés. Cette recherche apporte de nouvelles considérations à prendre en compte lors de la création d'outil de prévention futur.

6.5 Les activités de répression auprès des recruteuses

Les résultats de cette recherche démontrent que les partenaires et les tenancières sont généralement accusées de proxénétisme ou d'autres infractions liées au fait de vivre des fruits de la prostitution d'autrui au cours des enquêtes. Il en va autrement lorsqu'il est question des entremetteuses. Une prochaine étape consiste aussi à se questionner sur les stratégies de répression à utiliser dans le cas de recruteuses. Doit-on les considérer comme des délinquantes, au même titre que les proxénètes masculins? Sont-elles

doublement victimes du fait qu'elles ont majoritairement été sexuellement exploitées dans le passé? Y a-t-il certains types d'interventions et d'approches de sensibilisation à adopter selon les profils de recruteuses?

Il demeure que des recherches futures qui impliqueraient directement les recruteuses pourraient nous aider à en apprendre davantage sur leur parcours et leurs trajectoires de vie. Des questionnements ont été soulevés par cette recherche à savoir s'il existe des facteurs qui pourraient expliquer la précocité des femmes à devenir recruteuses? Pourquoi certaines victimes d'exploitation sexuelle deviendront recruteuses alors que d'autres prendront des voies différentes? Il n'en demeure pas moins que le recrutement de prostituées par des femmes est un phénomène complexe auquel tous les intervenants doivent s'attarder.

RÉFÉRENCES

Bracey, D. (1979). *"Baby-pros" preliminary profiles of juvenile prostitutes*. New York: Criminal Justice Center, John Jay College of Criminal Justice.

———. (1983). « The juvenile prostitute: victim and offender. » *Victimology* 8 (3-4): 151-160.

Côté, M. (2004). *Portrait de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. L'initiative du Service de Police de la Ville de Montréal*. Montréal: Service de Police de la Ville de Montréal.

Damphousse, K. (2012). *Jeunes portant plainte ou témoignant contre leurs proxénètes : leur expérience au sein du processus pénal québécois*. Montréal : École de criminologie, Université de Montréal.

Dank, M. et al. (2014). *Estimating the Size and Structure of the Underground Commercial Sex Economy in Eight US Cities*. Washington (DC): The Urban Institute.

Demir, O. O. (2010). « Methods of sex trafficking: findings of a case study in Turkey. » *Global Crime* 11 (3): 314-335.

Dorais, M. et P. Corriveau. (2006). *Jeunes filles sous influence. Prostitution juvénile et gangs de rue*. Montréal : vlb éditeur.

Fournier, M. (2003). « Jeunes filles affiliées aux gangs de rue à Montréal : Cheminements et expériences. » *Les cahiers de recherches criminologiques* (39), Centre International de criminologie comparée, Université de Montréal.

Gendarmerie Royale du Canada (GRC). (2013). *La traite interne de personnes à des fins d'exploitation sexuelle au Canada—Projet Safekeeping*. Ottawa : Centre national de coordination contre la traite de personnes (CNCTP).

Goldstein, P. J. (1983). « Occupational mobility in the world of prostitution: Becoming a madam. » *Deviant Behavior* 4 (3-4) : 267-279.

Heyl, S. B. (1977). « The madam as teacher: the training of house prostitutes. » *Social Problems* 24 (5): 545-555.

———. « The madam as an entrepreneur: Career management in house prostitution. » *Mid-American review of sociology* 5 (2): 121-123.

Hodgson, J. F. (1997). *Games Pimps Play. Pimps, Players and Wives-In-Law. A Qualitative Analysis of Steet Prostitution*. Toronto: Canadian Scholar's Press.

Hoigard, C. et L. Finstad. (1992). *Backstreets. Prostitution, money and love*. University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.

James, J. (1973). « Prostitute-pimp relationships. » *Medical aspects of human sexuality*: 147-163.

Kennedy, M. A. et al. (2007). « Routes of Recruitment: Pimps' Techniques and Other Circumstances That Lead to Street Prostitution. » *Journal of Agression, Maltreatment & Trauma* 15 (2): 1-19.

Morselli, C. et I. Savoie-Gargiso. (2014). « Ladies' Man: Coercision, Control, and Cooperation in a Prostitution Ring. » *Annals of the American Academy of Social and Political Science* 653 (1): 247-265.

Paradis, G. et M.-M. Cousineau. (2005). « Prostitution juvénile : Étude sur le profil des proxénètes et leur pratique à partir des perceptions qu'en ont des intervenants-clés. » *Les cahiers de recherches criminologiques* (42), Montréal : Centre International de Criminologie comparée, Université de Montréal.

Raphael, J. et B. Myers-Powell. (2009). *Interviews with Five Ex-Pimps in Chicago*. DePaul University College of Law.

———. (2010). *From victim to victimizers : Interviews with 25 ex-pimps in Chicago*. DePaul University College of Law.

Raphael, J., Reichert J. A. et M. Power. (2010). « Pimp Control and Violence: Domestic Sex Trafficking of Chicago Women and Girls. » *Women & Criminal Justice* 20 (1-2): 89-104.

Rosa, J. et V. Chadillon-Farinacci, sous la supervision de M. Côté. (2014). *Exploitation sexuelle et sujets connexes, Revue de littérature juin 2014*. Présentée au Ministère de la sécurité publique, Document interne, Montréal : Service de police de la ville de Montréal.

Sethi, A. (2007). « Domestic Sex Trafficking of Aboriginal Girls in Canada: Issues and Implications. » *First Peoples Child & Family Review* 3 (3): 57-71.

Siegel, D. et S. de Blank. (2010). « Women who traffic women: the role of women in human trafficking networks- Dutch cases. » *Global crime* 11 (4) :436-447.

Wells, M., Mitchelle, K.J. et K. Ji. (2012). « Exploring the Role of the Internet in Juvenile Prostitution Cases Coming to the Attention of Law Enforcement. » *Journal of child sexual abuse* 21: 327-342.

Williams, L. M. et M. E. Frederick. (2009). *Pathways into and out of commercial sexual victimization of children: Understanding and responding to sexually exploited teens*. Lowell: University of Massachusetts Lowell.

Williamson, C. et T. Cluse-Tolar. (2002). « Pimp-Controlled Prostitution, Still an Integral Part of Street Life. » *Violence against women* 8, (9): 1074-1092.

Williamson, C. et M. Prior. (2009). « Domestic Minor Sex Trafficking: A Network of Underground Players in the Midwest. » *Journal of Child & Adolescent Trauma* 2(1): 46-61.

Wilson, J. M. et E. Dalton. (2007). *Human Trafficking in Ohio: Markets, Responses, and Considerations*. Santa Monica (CA): RAND Corporation.

Zhang, S.X. (2011). « Woman pullers: pimping and sex trafficking in a Mexican Border City. » *Crime Law Soc Change* 56: 509-528.

ANNEXE 1: Grille d'entrevue et Fiche signalétique

1) Profils des filles

- a. Qui sont-elles? (âge, origine ethnique, milieu familial, statut socio-économique, etc.)

2) Cheminement et les motivations

- a. Comment en sont-elles venues à recruter?
- b. Ont-elles toutes un passé dans la prostitution? Si oui, quel est-il?
- c. Quelles sont leurs motivations, qu'est-ce qu'elles recherchent en recrutant d'autres filles?
- d. Obtiennent-elles des bénéfices à recruter? Si oui, quels sont-ils?
- e. Opèrent-elles seules? Avec un complice?

3) Fonctionnement et moyens utilisés

- a. Quelles sont leurs méthodes pour recruter d'autres filles?
- b. Comment les recrues sont-elles abordées par la recruteuse?

4) Intégration et maintien des filles dans la prostitution

- a. Quels sont les stratégies et moyens employés pour intégrer et maintenir les filles dans la prostitution?

5) Informations sur le répondant

- a. Nom
- b. Poste occupé
- c. Organisation
- d. Tâches reliées à l'emploi
- e. Nature des interventions en lien avec la prostitution
- f. Nombre d'années d'expérience
- g. Sexe
- h. Âge
- i. Niveau de scolarité
- j. Type de formation
- k. Lieu de l'entretien
- l. Date et Heure
- m. Durée
- n. Climat (conditions particulières)